

Bruno CHIRON

**GILLES DE RAIS, MONSTRE OU
MARTYR ?**

Essai universitaire – DEUG I Histoire
Université Catholique de l'Ouest d'Angers
1990

*"Oh ! mon frère, faites que mon nom n'y soit pas en horreur, ne prononcez pas cette sentence
qui flétrirait à jamais celui qui est né de la même mère que vous."*

Vicomte Walsh,
Le Fratricide ou Gilles de Bretagne, chronique du XV^e siècle,
Paris, 1858

Illustration : Ferron, *Gilles de Rais*, Galerie des glaces de Versailles



INTRODUCTION

Du plus mystérieux et légendaire des personnages du XV^e siècle (si l'on excepte Jeanne d'Arc, sa contemporaine et compagne d'arme), Georges Bordonove écrit en 1960 : « *Il vécut comme un monstre et mourut comme un Saint.* » Car le Maréchal Gilles de Rais, celui que la légende populaire a surnommé « Barbe-Bleue », né en Anjou en 1404 et mort pendu en 1440 à Nantes, n'a pas laissé uniquement l'image d'un des premiers tueurs en série de l'histoire mais également celle d'un martyr repent.

Il a été tracé de cet homme haut en couleur nombre de portraits, des plus romancés et mythiques comme celui qu'en a fait Charles Perrault, jusqu'à des tentatives de réhabilitation pouvant, certaines, friser la mauvaise foi !¹

Il n'est pas de notre but de faire de sa vie une analyse



exhaustive, car de nombreux historiens et même romanciers s'y sont attelés avec succès² ; il s'agit plutôt de tracer le portrait d'un homme qui, à plus d'un égard, est vraiment ancré dans l'époque tourmentée du XV^e siècle. Gilles de Rais, guerrier et politique redoutable et redouté, considéré par certains comme l'un des premiers tueurs en série de l'histoire, est aussi profondément croyant.

Nous verrons en quoi ce criminel est en quelque sorte devenu une sorte de martyr.

¹ Des auteurs comme Georges Bataille (1965) ou bien Ludovico Hernandez ont vu dans Gilles de Rais une victime de la féodalité et d'un complot contre un homme à la grande puissance politique. Au début des années 1990, un procès retentissant en réhabilitation de Gilles de Rais a été organisé par l'écrivain Gilbert Prouteau. À l'issue de ce procès, Gilles de Rais a été innocenté et réhabilité. http://www.humanite.fr/1992-11-11_Articles_-_Assassin-et-martyr.

² http://fr.wikipedia.org/wiki/Gilles_de_Rais

LES PREMIÈRES ANNÉES (1404-1428)

Se rattache à la vie de Gilles de Rais toute une période et toute une atmosphère qui, plus qu'un cadre, ont motivé largement sa destinée.

Du XV^e siècle, on retient une période trouble à plusieurs égards. Sans toutefois voir et décrire une France agonisante, il faut se représenter un territoire payant un lourd tribut, tant à cause de fléaux naturels qu'en raisons des guerres, rixes et scandales divers qui jalonnent cette époque.

GILLES DE RAIS ET SON ÉPOQUE

Sous le signe de la Guerre de cent ans

De 1337 à 1453, la guerre de cent ans voit s'afficher les prétentions anglaises pour le trône de France, en commençant par Édouard III, le roi d'Angleterre. S'ensuivent des querelles et des batailles qui aboutissent aux débâcles de l'armée française d'Écluse



La Bataille d'Azincourt, Martial

en 1340, de Crécy en 1346 ou de Poitiers en 1356 avec l'emprisonnement de Jean II le Bon, roi de France. La noblesse française est humiliée. En 1407, trois ans après la naissance de Gilles de Rais, l'assassinat de Louis d'Orléans, frère de Charles VI le Fou, aboutit à la querelle entre les Bourguignons sous la férule de Jean sans Peur et placés sous la coupe anglaise s'une part et les Armagnacs derrière le neveu du roi, Charles d'Orléans, puis le dauphin Charles VII d'autre part.

Un nouveau stade est franchi en 1415 avec la défaite d'Azincourt. En 1419, Jean sans Peur est assassiné et un an plus tard, Henri V, roi d'Angleterre suite au traité de Troyes – une nouvelle humiliation pour une grande partie de l'aristocratie française – obtient par accord la couronne de France à la mort de Charles VI. De ces faits politiques et militaires succinctement décrits, on peut donc tracer l'image d'une France pliant sous le désordre et les conflits de tous ordre.

Des désordres inquiétants pour l'avenir

En 1420, le point de non-retour est atteint pour le pouvoir en place : les années 1420-1440 sont favorables aux chevauchées des Grandes Compagnies, véritables armées de déserteurs qui vont jusqu'à défier les troupes françaises. Dans les années 1437-1444 ce sont des troupes de pillards qui multiplient exactions et crimes divers. En ces périodes troublées, le duc de Bretagne Jean V s'écarte de plus en plus de Charles VI jusqu'à refuser de lui porter allégeance – sans toutefois s'engager de facto du côté anglais. Il suit les conseils de Jehan de Malestroi, évêque de Nantes et futur président du tribunal ecclésiastique lors du procès de Gilles de Rais.

Du Grand Schisme au Concile de Constance

Pour l'Église, l'institution majeure durant le Moyen-Âge, le désordre est également là.



Clément VII - antipape d'Avignon de 1370 à 1378

Alors que la scission entre l'Orient et l'Occident est en voie d'être consommée, le fléau du Grand Schisme s'abat sur la papauté avec d'autant plus de vigueur qu'elle fait suite à l'élan mystique des XII^e et XIII^e siècles. Depuis 1303, le siège papal est transféré à Avignon alors que des crises aiguës secouent l'Italie. Lorsque le siège apostolique retrouve Rome en 1378, le Grand Schisme s'abat sur l'Église, déjà fortement troublée par les conflits inquisitoriaux dans le Midi entre 1316 et 1334. Cette fois, la papauté romaine est face à la papauté avignonnaise qui est déclarée hérétique.

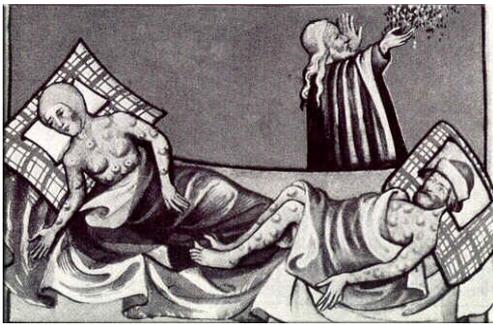
Une société meurtrie

De 1378 à 1414, jusqu'à trois papes siègent en Occident et ce n'est qu'avec le Concile de Constance, entre 1414 et 1417, que l'Église met un terme à cette crise traumatisante pour la chrétienté. Le choc a été rude pour toute une génération de croyants : les ouailles qui ont suivi tel ou tel clerc qualifié par la papauté romaine ou avignonnaise d'hérétique sont inquiets pour le salut de leur

âme : la crainte de la damnation et "l'insécurité morale et spirituelle" font perdre le crédit à une Église ébranlée par le Grand Schisme,

Inquiète et fatiguée par ces luttes la société du XV^e siècle est sujette à de nombreux fléaux,

André Chédeville a clairement fait apparaître la désorganisation économique, commerciale et surtout financière de la France des XIV^e et XV^e siècles³. S'y greffent ou plutôt s'ensuivent de graves famines. Le climat, la mauvaise circulation des marchandises et des communications amènent la première crise de 1314 à 1317. Ce sont les dépressions cycliques qui entraînent les famines de 1340-1350 et de 1374-1375.



Outre des épidémies naturelles, comme la coqueluche à Paris en 1414 et en 1427 ou la variole en 1438, la peste noire⁴ apparaît en décembre 1347 dans le Midi de la France (*illustration à gauche*).

La peste dite « de Florence » ravage l'Europe entière durant deux années, pour réapparaître ensuite occasionnellement en 1361, 1374 et 1431. D'après de nombreux démographes et historiens, la France aurait perdu le tiers sinon la moitié de ses habitants. Traumatisés par cette "colère de Dieu", on attaque ceux qu'on accuse d'être responsables, à savoir les hérétiques et les Juifs (statut discriminatoire de 1412).

Tant spirituellement que matériellement, la société du XV^e siècle est durement touchée par ces maux que sont guerres, scandales, famines, disettes, épidémies et autres calamités. Forte d'environ 14 millions d'habitants et de plus de 30 000 paroisses, Michel Bataille trace le portrait cinglant de l'atmosphère de l'époque :

En 1440, si le routier regagne son village, c'est sans doute qu'il est déserteur, ou bien devenu bandit, et c'est bien souvent pour retrouver sa mesure incendiée, sa femme violée et ses enfants pendus aux branches de l'arbre de la cour. Vagabonds, clients, mendiants, charités et aumôneries se multiplient en Anjou comme dans toute la France, en Province comme à Paris, dans les campagnes comme dans les villes devenues insalubres.⁵

³ André Chédeville, *La France au Moyen-Âge*, éd. PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1973

⁴ Ou peste bubonique. http://fr.wikipedia.org/wiki/Peste_noire.

⁵ Michel Bataille, *Gilles de Rais*, éd. Culture Art Loisirs, Paris, 1966

Et la foi ?



Enluminure symbolisant le Grand Schisme d'occident BNF XVe siècle

Pour achever ce bref tableau de la France du XV^e siècle, il faut s'arrêter sur la ferveur religieuse de cette époque.

À la fois héritière du paganisme, qui a encore laissé de grandes traces dans les comportements, et de l'élan mystique des XII^e et XIII^e siècles, la foi de cette époque est emprise de magie et de superstitions, d'autant plus que le Grand Schisme a conduit nombre de croyants à

interpréter à leur façon les vues de la Bible. L'hérésie côtoie le plus pur dogmatisme ecclésiastique dans un univers sublime, fantastique et terrifiant pour l'Occident du XV^e siècle.

Combattus s'ils portent ombrage à la papauté romaine, ces tergiversations de la foi chrétienne restent l'apanage de nobles comme Gilles de Rais, cherchant là à braver Dieu par plaisir, insolence ou "joie de vivre". C'est ce qu'illustre Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris, animateur du Concile de Constance et grand témoin de son siècle lorsqu'il écrit :

Et quoi, dit le Seigneur au paysan : tu damnes ton âme au diable et tu renies Dieu, et pourtant tu n'es pas noble.

L'ENFANCE DES GILLES DE RAIS

Craon-Laval-Rais, une longue tradition seigneuriale.

Tributaire des puissants territoires d'Anjou, Gilles de Rais est l'héritier d'une triple tradition : celle des Laval, des Rais et des Craon (Cf. annexe II).

De son père Guy II de Laval, Gilles entre en possession à la mort de celui-ci des riches terres de Blaison, Chemillé et la Mothe-Achard. Suite à l'alliance entre Guy de Laval et Marie de Craon, la famille voit en outre sa fortune décuplée.

C'est Jeanne la Sage, dernière descendante de la famille des Rais qui offre à son arrière petit-cousin Guy II de Laval l'opportuniste héritage de Saint-Etienne-de-Mer-Morte, Pornic, Prince, Machecoul, Vue, l'Île-de-Bouin et la prestigieuse baronnie des Rais. La condition *sine qua non* est l'abandon des armes de Laval contre celles des Rais. Le 23 septembre 1401, un acte est signé. Mais un an plus tard, Jeanne la Sage casse cet accord pour instituer comme légataire sa cousine Catherine de Machecoul,

veuve de Pierre de Craon et mère de Jeanne Craon. Guy de Laval négocie et finalement un contrat est signé : Jean de Craon léguera ses terres à son fils Amaury et les territoires de Jeanne la Sage iront à Marie, la fille de Jean. Une alliance entre celle-ci et Guy de Laval donnera en guise de dot les legs testamentaires de Jeanne la Sage. Le 5 février 1404, le mariage est enfin prononcé entre Guy II de Laval et Marie de Craon.

Arrêtons-nous maintenant sur les possessions des Craon. Héritier légataire de son grand-père Jean de Craon suite à la mort d'Amaury de Craon à Azincourt en 1415, Gilles de Rais accapare du même coup Bourgneuf-en-Rais, le Loroux-Bottereau, l'Hôtel de la Suze, les terres de la Suze, Sénéché et la Voulte dans le Poitou, Briol-Lay, Champtocé et Ingrandes.

Les premières années d'un jeune aristocrate (1404-1415)

Gilles de Rais naît en 1404 à Champtocé en Anjou trois ans avant son frère René. C'est là qu'il passe son enfance, entre l'estuaire de la Loire et Angers. Des distractions rares (tournois, cartes ou échecs), il semble que le jeune Gilles ait plutôt retenu l'ambiance étouffante des lieux de Champtocé. Dans ces années-là, les premiers signes de déséquilibres psychologiques apparaissent, observés par sa nourrice Guillemette la Drapière, originaire de Tiffauges⁶. Marc Dubu y fait allusion ainsi :

*Guillemette la Drapière avait trouvé l'enfant tout debout dans son lit, les yeux révoltés et les lèvres mousseuses, agitant les mains crispées.*⁷

1415

Gilles de Rais a onze ans lorsque son père meurt d'un accident de chasse. Il laisse l'éducation de son fils à René, un cousin. Or, la même année, la mort d'Amaury à Azincourt pousse son père Jean de Craon à tenter de casser le testament de Guy afin d'obtenir la garde de Gilles. Il obtient satisfaction :

Après le décès dudict .Messire de Rais, iceluy Messire Gilles demeura mineur et en bas âge, au bail et gouvernement dudict Messire Jean de Craon, son aïeul maternel, qui était vieil et ancien et de la moult grand âge.

La victoire est d'autant plus totale que la mère de Gilles disparaît la même année.

⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_de_Tiffauges

⁷ M. Dubu, *Gilles de Rais, Magicien et Sodomiste*, éd. Presses de la Cité, Paris, 1945

Le tuteur Jean de Craon

Personnage haut en couleur, rusé et diplomate, cruel et cupide, francophile dans l'âme contrairement à son suzerain Jean V, Jean de Craon offre à Gilles une culture et une influence déterminante. Michel de Fontenays, prêtre du diocèse d'Angers, le fait parler couramment latin et l'initie au grec. La bibliothèque de Jean de Craon attire Rais vers la poésie et les classiques tels que *La Cité de Dieu* de Saint-Augustin ou *Les Métamorphoses* d'Ovide mais également la magie et l'alchimie. Georges de la Bissac, précepteur du jeune homme, s'inquiète devant Jean de Craon de comportements de son petit-fils.

Un mariage hors du commun (1420-1423)

Gilles a treize ans lorsque Jean de Craon décide de le marier avec Jeanne Peynel, âgée de quatre ans seulement. Le but de cette union est purement stratégique et politique. Mais au terme des fiançailles, Jean de Craon casse l'accord, inquiet des dettes du grand-père de Jeanne. Un second contrat de mariage est signé avec Béatrix de Rohan, nièce de Jean V, en 1418 avant d'être mis en



Château de Pouzauges

cause. Une nouvelle prétendante est trouvée en 1420 en la personne de Catherine de Thouars, fille de Milet de Thouars et de Béatrice de Montjean.

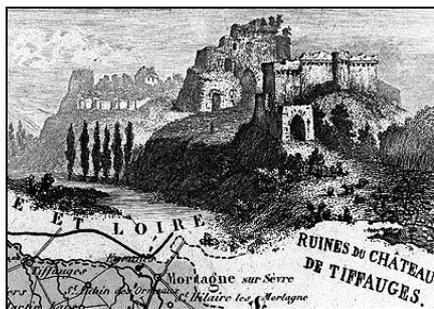
Par ce mariage, la dot comprend les riches terres de Savenay, Pouzauges, Chabanais, Confolens, Lombart, Châteaumorand dans le bas-Poitou, Grey-sur-Maine et Tiffauges. Catherine, frêle jeune fille éduquée

religieusement est cousine de Gilles au huitième degré. L'Église ne pouvant bénir cette union, Catherine est enlevée pendant que son père guerroye. Le 30 novembre 1420, la cérémonie de mariage a lieu, officinée par un moine soudoyé. Le pape Martin V, indécis, décide de séparer les époux symboliquement, pour les remarier dans la foulée. Le 24 novembre 1422, les dispenses sont apportées

par Jourdain, évêque d'Albano⁸. Le 26 juin 1423, le mariage a lieu en l'église de Saint-Maurille de Chalonnnes.

L'affaire Béatrice de Montjean (1423)

À la mort de Milet au siège de Meaux en 1423, Béatrice de Montjean est accueillie à Champtocé. L'installation de la belle-mère autour du jeune couple et de Craon, pousse ce dernier, en commun accord avec son petit-fils de l'éloigner des lieux en la mariant. L'époux est trouvé en la personne de Jacques Meschin, modeste chevalier de la Rocheairault, à qui est donné le château de Tiffauges (*illustration à gauche*). Mais, par la suite, Gilles



et son grand-père n'ont qu'un but : récupérer les terres de la dot.

Lors d'une absence de Jacques Meschin, Jean de Craon et son pupille enlèvent Béatrice de Montjean et la menacent. Seule l'intervention d'Anne de Sillé, seconde épouse de Jean de Craon et mère de Béatrice d'un premier mariage, permet sa libération en échange du château de Tiffauges.

A la suite de cette affaire, Charles VI envoie Adam de Cambran, président du parlement de Poitiers... qui est détourné. Le roi promulgue une amende qui ne sera jamais payée.

GILLES DE RAIS, MERCENAIRE ET PRODIGE (1420-1428)

Dans un équilibre politique fragile, les terres des Rais constituent la clé de voûte d'une entente entre francophiles et anglophiles, aidées en cela par l'habile diplomatie de Jean de Craon.

Le guerrier (1420-1426)

Âgé de seulement de seize ans, Gilles de Rais fait ses premières armes dans l'ost d'Alain de Rohan, levé pour délivrer Jean V (1389-1442), prisonnier de Jeanne de Clisson du Parti de Penthière⁹. Au terme de la libération du duc de Bretagne, Jean de Craon et son petit-fils se voient récompensés par le remboursement des dépenses de guerre et par une rente de cent

⁸ « Jusqu'au concile de Latran (1215), il était interdit de se marier entre collatéraux jusqu'à 7 degrés (canoniques) de parenté inclus. Puis l'inceste fut réduit à 4 inclus. Toutefois, des dispenses étaient accordées lors de cas de force majeure. Jusqu'au concile de Trente (1513), le pape accordait, seul, les dispenses. Ensuite les évêques purent lever l'empêchement de parenté au mariage jusqu'au 2eme degré... », in <http://www.geneacaux.org>

⁹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_V_de_Bretagne

livres.



Suite à l'entrevue entre Jean V et le Dauphin Charles VII¹⁰ (*illustration à gauche*), Jean de Craon est nommé lieutenant général en Anjou tout en consolidant ses relations avec Georges de La Trémoille, l'homme politique incontournable de ces années troubles¹¹. En 1425, Gilles de Rais entre à la cour royale.

En 1426, tout s'envenime, avec l'appoint de Jean V au roi d'Angleterre ; en Anjou, seuls Rohan et Craon soutiennent le dauphin Charles, à la suite sans doute de la disgrâce du frère du duc de Bretagne, Arthur de Richement, connétable et chef des armées, au profit de Georges de la Trémoille. Se succèdent des guerres intestines. Gilles y prend part dans le Bas-Maine et obtient la place de conseiller et chambellan du roi.

Le prodigue (1426-1428)

C'est de cette époque que l'héritier de Craon va confirmer ses appétits de pouvoir comme sa prodigalité. Pour entretenir une armée de cent mercenaires ainsi que des espions, Gilles se voit obligé de vendre bijoux, tapisseries, manuscrits rares et vêtements. Gilles a 23 ans en 1427 et entre dans les bonnes grâces de Yolande d'Aragon et de son beau-fils le Dauphin Charles VII, grâce à la protection de Georges de la Trémoille. C'est la même année que Rais rencontre Etienne Corillaud, surnommé Poitou, jeune garçon de dix ans originaire de Pouzauges. Celui-ci devient son amant et prendra une place importante dans l'affaire criminelle de Gilles de Rais.

¹⁰ http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_VII_de_France

¹¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Georges_de_la_Tr%C3%A9moille

GILLES DE RAIS, SERVITEUR ET HÉROS (1428-1432)

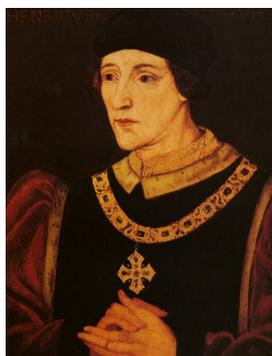
En pleine guerre de Cent Ans, les années 1428-1432 sont comme une éblouissante parenthèse dans la vie de Gilles de Rais.

DE LA GUERRE DE CENT ANS À LA GUERRE CIVILE (1422-1429)

À un conflit purement franco-anglais, nous avons pu voir l'envenimement en une lutte intestine entre Bourguignons pro anglais et Armagnacs derrière le Dauphin Charles VII.

Le Dauphin « bâtardisé »

Lorsque Charles VI le Fou meurt le 31 octobre 1422, deux mois après Henri V¹², le duc de Bedford¹³ devient régent pour Henri VI¹⁴ (*illustration à gauche*), futur roi d'Angleterre. Conformément au Traité de Troyes, ce dernier prendra possession de la couronne de France à sa majorité. Le Dauphin légitime, Charles VII, est parjuré par ses propres parents qui ne reconnaissent pour fils qu'Henri VI, adversaire du « *soi-disant Dauphin du Viennois* ».



La France est en pleine décomposition : l'impôt ne rentre plus ; les routes ne sont pas sûres ; les villes se referment derrière leurs remparts et le trésor royal est vide. Georges de la Trémoille s'efforce de louvoyer habilement entre Bourguignons et Armagnacs. Le Dauphin peut compter sur de précieux appuis. Autour de lui, on peut trouver le duc d'Alençon Tanneguy de Châtel¹⁵ qui sauve Charles VII de l'insurrection cabochienne à Paris et fend le crâne de Jean sans Peur¹⁶ (*illustration à gauche*). On trouve également Régnault de Chartres, archevêque de Reims et Jean Gerson¹⁷.



La diplomatie est à ce point délicate qu'elle s'enlise bien souvent dans des batailles qui affaiblissent une France au bord de la rupture définitive, jusqu'au bouleversement de 1429.

¹² http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_V

¹³ http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_de_Lancastre

¹⁴ http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_VI_d'Angleterre

¹⁵ http://fr.wikipedia.org/wiki/Tanneguy_du_Ch%C3%A2tel

¹⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_sans_Peur

¹⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_de_Gerson

Jeanne d'Arc et la légende (1428-1429)

En mai 1428, Jeanne d'Arc, âgée de seize années, se proclamant investie d'une mission divine, décide « *d'aller à la guerre* » voir Dauphin Charles VII et chasser les Anglais hors des frontières.



Jeanne se rend à Vaucouleurs afin de solliciter l'aide de Robert de Braudicourt, capitaine de Vaucouleurs depuis 1415¹⁸, qui lui refuse cette faveur une première fois. En septembre, Domrémy, le village lorrain de Jeanne est incendié et le 12 octobre, Orléans est assiégée par le Comte de Salisbury¹⁹. En février 1429, sous lettre de recommandation de Braudicourt, Jeanne est finalement reçue par le Dauphin Charles à Chinon, entouré entre autre ce jour-là par Gilles de Rais et le duc d'Alençon.

La mission de celle que l'on nommera « la pucelle d'Orléans » est acceptée. L'accord des ecclésiastiques ne viendra que plus tard. Le 18 avril, Jeanne sort de Blois, accompagnée d'un convoi d'armes et de vivres et encadrée par une escorte de cavaliers, d'hommes d'armes et de prêtres.

D'Orléans à Reims (1429)



Aux abords d'Orléans, le bâtard d'Orléans, Charles d'Anjou surnommé Dunois²⁰, se présente à Jeanne le 29 avril. La Cité étant de l'autre côté de la rive, on embarque Jeanne, Dunois et l'escorte. Le 30, la pucelle d'Orléans pénètre dans la ville et défile avec, à ses côtés, entre autres, Dunois, Jean de Metz et Gilles de Rais (*illustration à gauche*). Les Anglais lèvent le siège le 7 mai. Le succès de Jeanne d'Arc scelle la reconnaissance du Dauphin Charles VII qui se fait sacrer à Reims le 17 juillet. Du même coup, les Armagnacs et les serviteurs de la couronne de France se voient récompenser : Gilles de Rais est de ceux-là. La consécration tant attendue par lui et Jean de Craon est arrivée.

¹⁸ http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_de_Baudricourt

¹⁹ [http://fr.wikipedia.org/wiki/Richard_Neville_\(5e_comte_de_Salisbury\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Richard_Neville_(5e_comte_de_Salisbury))

²⁰ http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_de_Dunois

LA CONSÉCRATION (1427-1429)

Calculs et pouvoir

Jean de Craon a lancé son pupille sur la voie des armes, non sans l'arrière-pensée de faire reconnaître le poids politique de la baronnie des Rais qui est cernée par l'esprit d'indépendance de Jean V de Bretagne et par la francophilie des fiefs alentours.

Il s'engage à servir le puissant Georges de la Trémoille « *jusques à mort et à vie.* »

Les luttes intestines dont a pris part Jean de Craon aux côtés du trône de France – malgré l'anglophilie de son suzerain le duc de Bretagne – ont amené Gilles jusqu'à la cour du roi en 1427.

Gilles de Rais et la fascination de Jeanne

Gilles de Rais est fasciné par la jeune femme qui s'impose dans l'armée du roi de France, tenant sous sa férule des militaires réputés impitoyables. N'est-ce pas Guy de Laval, cousin de Gilles, qui dit de Jeanne: « *Il semble chose toute divine de la voir et de l'ouïr* » ? Réciproquement, et comme le dit l'historien Georges Meunier, Jeanne est bouleversée par le sang versé pour elle.²¹

Il n'est pas à douter que si Jeanne combat, c'est moins par esprit de répartition profrançais que pour une guerre qu'elle qualifie de « sainte ». Pour ses contemporains, sa présence aux côtés de guerriers tels que Gilles de Rais a sans nul doute été un choc !

Un simple soldat



Bien que le rôle imparté à Jeanne dans les années 1429-1430 est capital, lors par exemple des conseils chez Jacques Boucher, trésorier de Dunois, les actions de Gilles de Rais sont des atouts pour Charles VII. Le 4 mai 1429, il coupe la route aux envahisseurs à la Bastille de Saint-Loup. De même, il intervient dans la Bastille des Augustins où les Anglais sont passés au fil de l'épée. Lors de la bataille de Patay (*illustration à gauche*), qui voit la mort de 2 000 soldats, Gilles sauve *in extremis* Charles – et la dynastie des Valois – en dégagant la route de Reims.

²¹ G. Meunier, *Gilles de Rais et son Temps*, éd. N.E.L., Paris, 1949

La consécration (1429)

Le 21 juin 1429, par une lettre patente, le Dauphin Charles VII rembourse Gilles de 1 000 livres correspondant à une partie des dettes contractées pour son armée. La consécration ultime vient lors du sacre de Charles VII le 16 juillet. Une lettre est rédigée par trois gentilshommes angevins en direction de Yolande d'Aragon :

Aujourd'hui ont été faits par le Roy comtes le sire de Laval et le sire de Sully et Rais maréchal.

Le 15 juillet, c'est le Maréchal de Rais qui est chargé, consécration pour lui, d'apporter en l'abbaye Saint-Rémy le Saint Chrême pour l'onction royale.

LA CHUTE (1429-1436)

Autant l'ascension de Jeanne d'Arc fut fulgurante, autant sa chute fut subite et traumatisante pour ses contemporains.

De Paris à Rouen (1429-1431)

Le 7 septembre 1429, Jeanne est à Paris avec à ses côtés Gilles de Rais, le duc d'Alençon, le Maréchal de Boussac²², Étienne de Vignolles dit La Hire²³ et le sénéchal du Limousin Xaintrailles²⁴.



Durant la bataille, Jeanne est blessée et, malgré la protection qu'elle demande au Maréchal, est fait prisonnière (*illustration à gauche*).

Le 21 septembre, l'armée française est dissoute. En décembre, la famille de Jeanne est anoblie et Domrémy exemptée d'impôts. Le 18 mai 1430 Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, négocie en vain la libération de Jeanne pour la somme énorme de 10 000 écus. La pucelle est enfermée à Rouen en attendant le procès. Il s'ouvre le 9 janvier et s'achève le 30 mai 1431 avec l'exécution de Jeanne d'Arc qui est brûlée vive sur la place du champ de foire à Rouen.

De nouvelles luttes (1431-1432)

Aussitôt la mort de celle qui galvanisa les troupes françaises, les querelles continuent. Gilles de Rais combat contre Yolande

²² http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_de_Brosse

²³ http://wapedia.mobi/fr/%C3%89tienne_de_Vignolles

²⁴ http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Poton_de_Xaintrailles

d'Aragon. Dans le même temps, Jean de Craon et Georges de la Trémoille rapprochent celle-ci de Jean V.

En 1432, Gilles s'empare du château de l'Hermitage au terme d'une lutte avec Jean de Bueil, un ancien compagnon.

Ces empoignades sanglantes caractérisent le déclin de la féodalité, en ce qu'elles ont de petitesse et de calcul comme le dit Philippe Reliquat.²⁵

Durant la même période, la position de Gilles de Rais décline : à partir de 1431, il vend ses biens pour poursuivre son train de vie royal. En 1436, il lève une armée pour 1 000 écus autour de Jeanne des Armoises qui prétend être *la* Jeanne d'Arc, sauvée in extremis du bûcher. Elle se rend aux pieds du roi au bout de quelques mois. Passé cet épisode, la mort de Jean de Craon en 1432 accélère les épisodes tragiques des années 1432-1440.

²⁵ P. Reliquat, *Le Moyen-âge : Gilles de Rais maréchal, monstre et martyr*, éd. Belfond, Paris, 1982

LE « TUEUR EN SÉRIE »

Les batailles menées aux côtés de Jeanne d'Arc constituent une courte parenthèse dans la vie du maréchal Gilles de Rais. Deux événements précipitent les tragiques faits des années 1432-1440.

LES RUPTURES

La mort de Jean de Craon (1432)

Voici ce que dit le procès canonique lors de la confession de Gilles le 22 octobre 1440 :

Interrogé ou et en quel temps il commença à perpétrer le crime de sodomie répondit à la forteresse de Champtocé mais déclara ignorer l'année ou le temps, mais commença à le faire l'année que son aïeul le duc de La Suze décéda.

Ce document laisse entendre que Jean de Craon a pu être



un frein au caractère pour le moins tempétueux de Gilles ; sa mort le 15 novembre 1432 laisserait son petit-fils sans surveillance ni conseil. D'autre part, la disgrâce de Georges de la Trémoille arrêté à Chinon par Yolande d'Aragon un an plus tard,

isole le jeune héritier de la baronnie des Rais.

Les premiers crimes datent peut-être de 1432 dans la région de Machecoul. La victime serait un jeune garçon Jeudon, âgé de douze ans, placé chez un artisan et disparu vraisemblablement à Tiffauges.

Le *Cartulaire des Sires de Rays* rapporte ceci à la date du 24 janvier 1434 :

Gilles de Rays, baron et seigneur de Rays, frère aîné dudit René reçoit de celui-ci 30 000 livres de rentes dont 300 livres sur la châtellenie de Brochessac, plus de 2 700 livres représentant les châteaux, terres et manoirs de la Suze et de Briolays, etc.

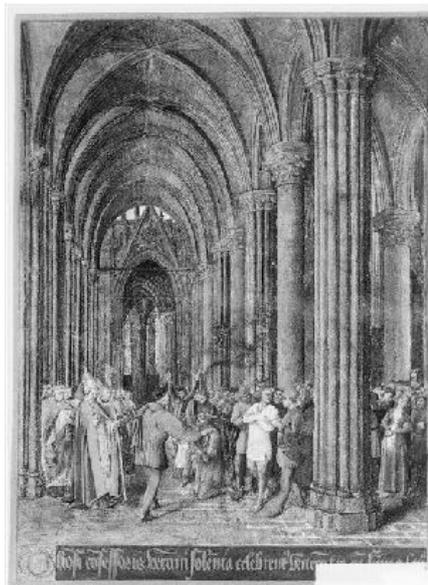
Cette fortune, aussi considérable soit-elle à la mort de Jean ; de Craon, est dilapidée en l'espace de cinq années dans le faste, la démesure mais également la foi naïve.

Ainsi, à ses cinquante serviteurs payés (soit 4 écus pour un valet et 300 pour un écuyer), s'ajoute l'habillement composé de tissus délicats et de doublures de fourrures. Pour faire payer le silence de ses complices, Gilles octroie de riches cadeaux : à

Rossignol de la Rochelle est donnée la terre de Rivière près de Machecoul représentant 3110 livres de rentes, et à ses parents plus de 200 écus. En parallèle, est érigée la Fondation des Saints Innocents à Machecoul-en-Rais le 26 mars 1435.

La ruine (1434-1437)

C'est au XV^{ème} siècle qu'apparaissent les mystères²⁶, véritables théâtres vivants des grandes heures de la chrétienté, et joués sur les parvis des églises. Parmi les grandes oeuvres citons le *Livre d'Heures* d'Etienne Chevalier (*illustration à gauche*) retraçant le mystère de Sainte Apolline ou le *Mystère de la Passion* d'Arnould Gréban²⁷ en 1450, ne comptant pas moins de 35 000 vers et nécessitant 400 acteurs.



Gilles est à Orléans de 1434 à 1435 et joue le rôle principal du Mystère du *Siège d'Orléans* comptant 20 000 vers et nécessitant 500 acteurs. Aux côtés de Rais, on trouve une centaine de ses

compagnons. Durant un an, les festivités dilapident 90 000 écus or : les vêtements sont taillés dans les tissus les plus fins et ne servent qu'une fois car ils sont brûlés ensuite ; des banquets somptueux sont donnés à la municipalité ; Gilles bâille des aumôneries aux pauvres et offre dans une grande effusion de précieux cadeaux aux notables.

Premières menaces (1435-1437)

En six années, tous les revenus sont engloutis, et, avec le harcèlement de ses créanciers, Gilles vend démesurément, au risque d'erreurs politiques graves. Ainsi préconise-t-il l'octroie au duc de Bretagne de terres stratégiques en Anjou (*Cf. annexe*). Mais l'intervention de René de la Suze et d'André de Laval-Lohéac²⁸, son cousin auprès de Charles VII, aboutit à l'interdiction de la vente des biens de Gilles.

Celui-ci contourne la difficulté en négociant ses possessions en Bretagne où l'interdiction ne vaut pas. René et André interviennent en 1436 mais cette fois auprès de Jean V, auprès de

²⁶ [http://fr.wikipedia.org/wiki/Myst%C3%A8re_\(th%C3%A9%C3%A2tre\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Myst%C3%A8re_(th%C3%A9%C3%A2tre))

²⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/Arnould_et_Simon_Gr%C3%A9ban

²⁸ http://fr.wikipedia.org/wiki/Famille_de_Laval

qui Gilles de Rais prête serment. Jean V est gagnant : il vise les terres de Champtocé et de Machecoul. En 1437, des pourparlers secrets se nouent entre Gilles et le duc de Bretagne au sujet du château de Machecoul. C'est l'occasion pour René et André de s'en emparer durant une absence de Rais. Mais l'intervention *in extremis* de ce dernier fait échouer ce projet. Poitou dira le 17 octobre 1440 lors du procès que la crainte de son maître était que l'on découvre dans le donjon de ce château quarante squelettes d'enfants qu'il s'empressa par la suite de faire brûler.

LES FAITS

L'affaire Gilles de Rais s'est étalée sur huit années entières, malgré les rumeurs qui circulèrent mais qui percèrent difficilement le silence.

Des rumeurs

Dans les années 1430, la France sort d'une guerre qui pousse les petites gens au calme et au repli. Le roi même hésitera des années à s'attaquer à Gilles car, tout coupable qu'il puisse être, Gilles de Rais reste le compagnon de Jeanne d'Arc et le vassal du puissant Jean V. D'ailleurs, Gilles n'hésite pas à distribuer des dons sur ses terres en Bretagne, en Vendée, à Angers, Nantes et même Orléans. Sa réputation est celle d'un homme pieux, généreux, époux de la douce Catherine de Thouars et travaillant pour les arts et les œuvres pieuses.

C'est pourquoi, les rumeurs enlèvements, loin d'être inquiétants et scandaleux, résignent et même contentent les familles des disparus : dans la pauvreté, on se rassure en se disant qu'il y aura une bouche de moins à nourrir et que le baron aura gardé l'enfant pour un chœur qu'il entretient jalousement !

Les victimes



Des premières victimes de 1432-1433, la rédaction du procès d'octobre 1440 a retenu plusieurs noms : Jeanne Edelin, Jeannot Roussin, Macé Sorin, Perrine Rondeau, Perreau Pasqueteau, Jean Soreau, Catherine Degrépie, Guillaume Garnier, Ysabeau Hamelin, Perrot Soudan, Guillaume Rodigo ou Guillemette Bouer, victimes âgées de cinq à seize ans.

Les complices

Aux côtés du Maréchal, l'accusation a retenu plusieurs complices : Briqueville et Sillé, ses écuyers, Perrine Martin surnommée la Meffraye qui faisait office de pourvoyeuse, Poitou et Henriet ses chambriers, le marquis de Ceva, François Prelati le magicien italien.

Le rôle de la magie et de l'alchimie

La magie et l'alchimie ont en effet toute leur importance : ils seraient le prétexte des crimes de Gilles de Rais. Croyant dans une "*philosophie métallique*", Rais convoque des scientifiques pour la Grande Œuvre. Le besoin d'argent est pressant et c'est à l'aide de cornues, de mortiers, de tisonniers, de marteaux ou de pinces que Gilles a non seulement le but de changer le plus vulgaire des métaux en or mais également, comme par une transmutation spirituelle, de se dire, tel Agelus Silesius, alchimiste du XV^{ème} siècle²⁹ : "*Je suis changé par Dieu en Dieu.*"³⁰

François Prelati

François Prélati, considéré à la fois comme magicien, sorcier et charlatan, est appelé de Florence par Gilles de Rais en 1437.

Il sera dit lors du procès de son maître que François Prelati pratique des invocations dont plusieurs en présence de Gilles. Cependant, ce dernier ne peut que constater que ces incantations n'ont aucun succès. En effet, « Baron », l'esprit démoniaque invoqué, semble ne se manifester qu'en la présence de Prelati. Celui-ci convainc pourtant son maître des crimes dont il est accusé. Le compte-rendu du procès transcrit ainsi :

Lequel Gilles, après donna audit François la main, le cœur et les yeux d'un enfant pour les offrir au diable de la part dudit Gilles, accusé.

Prelati fait partie des exécutions ainsi qu'Eustache Blanchet. Ce prêtre défroqué se porte témoin devant le maréchal d'avoir vu un diable apparaître sous forme d'un léopard, témoignage sans doute extirpé sous la torture.

Foi et crimes sexuels

Le fait que Gilles n'ait jamais vu « Baron » le conforte dans sa foi chrétienne. Voici ce que l'on peut lire dans la rédaction du procès:

Il [Gilles] dit croire que la clémence divine et l'intercession de

²⁹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Angelus_Silesius

³⁰ 1418 marque la mort du grand alchimiste Nicolas Flamel, rendu célèbre quelques siècles plus tard par le cycle de romans *Harry Potter*

l'Église, desquelles jamais son cœur et son espérance ne se détournèrent, étaient alors survenues miséricordieusement et l'avaient empêché de succomber à tant d'épreuves et de périls. Il conçoit d'aller à Jérusalem et au sépulcre de Notre Seigneur.

Et, plus loin :

Si lui-même, accusé, n'eût divinisé son cœur et son affection vers cette même Église, jamais il n'eût échappé à la malice et à l'intervention du diable.

Au final, la liste des victimes compterait au moins 200 enfants et atteint même pour certains historiens, dont l'abbé Bossard, le chiffre de 600³¹. Les crimes ont lieu à Machecoul, Tiffauges et Nantes. Dans le seul mois de juin 1438, disparaissent rien que dans la région de Nantes Jean Pegrepie le 14, le fils Jenvret le 16 et Jean Hubert le 26.

La transcription du procès des 17 et 19 octobre 1440 rapporte ces témoignages de Poitou:

Item, que quand ledit Gilles de Retz commettait ses horribles débauches et péchés de luxure avec lesdits garçons et filles, ensuite les tuait ou faisait tuer (...) par ledit de Sillé, ou Henriet, ou lui témoin [Poitou] ensemble ou séparément... Item, dit et dépose ledit Gilles, accusé, vint et alla causer avec le duc [Jean V] et logea chez un nommé le Moine (...) audit lieu, vulgairement appelé La Mothe, auquel Gilles de Retz, André Buchet (...) tua un enfant de dix ans environ, avec lequel ledit Gilles commit et perpétra ses abominables péchés de luxure(...) et, comme il n'y avait pas, chez ledit le Moine, de lieu assez secret pour tuer ledit enfant, il fut tué dans la chambre de la maison dudit Bætden, la tête coupée et séparée du corps, et brûlée dans ladite chambre, le corps lié avec une ceinture et jeté dans les latrines de la maison dudit Bætden, ou lui témoin descendit ledit corps dans la profondeur des dites latrines.

³¹ E. Bossard et De Moulde, *Gilles de Rais*, Paris, 1886

LE « MARTYR »

En 1440, Gilles de Rais est ruiné, sans protection, faible politiquement et qui plus est imprudent. Des rumeurs courent au sujet de mystérieuses disparitions et le nom du Maréchal circule. Jehan de Malestroi, qui voit s'accumuler les plaintes, veille et attend une faute du baron de Rais pour l'arrêter. L'occasion se présente le 15 mai 1440.

LES ARRESTATIONS

Justice et conspiration (mai-septembre 1440)

Pour une raison mystérieuse – sans doute par orgueil ou vengeance envers ses créanciers – Gilles décide de récupérer le château de Saint-Étienne-de-Mer-Morte (*illustration à gauche*) à Jean Ferron, trésorier de Jean V. Ferron est arrêté durant une célébration religieuse et enfermé. La profanation du lieu saint par les hommes d'arme du Maréchal provoque la foudre du duc de Bretagne qui exige une amende de 50 000 écus or à son Vassal.



Acculé, le baron de Rais s'enferme à Tiffauges. Avec la sollicitation de Jean V et l'appui de Charles VII, le connétable de Richemont³² siège la place forte, récupère Saint-Étienne-de-Mer-Morte et libère Ferron.

L'entrevue de juillet

Traqué et ruiné, Gilles de Rais charge Prelati de demander audience auprès de son suzerain pour un arrangement à l'amiable au sujet de l'amende qu'il ne peut pas payer. L'entrevue, qui a lieu en juillet est l'occasion d'un nouveau crime à Vannes, vraisemblablement le dernier. La confrontation entre Jean V et son vassal précipite la fin de Gilles qui, dans les semaines qui suivent, est acculé face à ses accusateurs.

L'arrestation (juillet-septembre 1440)

Le 30 juillet, Gilles reçoit une lettre patente de Malestroi le déclarant « *infâme* ». Le 24 août, Richemont s'empare du château de Tiffauges et l'incorpore au Domaine Royal. L'abandon de Charles

³² http://fr.wikipedia.org/wiki/Conn%C3%A9table_de_Richemont

VII est d'autant plus cinglant pour le maréchal que Jean V conspire avec Malestroi pour traduire le baron de Rais en justice. Des décisions sont même prises pour le partage des dépouilles des biens de Gilles, au bénéfice de Richemont et du fils du duc de Bretagne.

Le 13 septembre, l'évêque de Nantes cite Rais à comparaître devant le tribunal ecclésiastique. Le 15 septembre 1440, Jean Labbé, capitaine de Jean V, assisté du notaire Robin Guillaumet, le représentant de Malestroi, arrête Gilles de Rais à Machecoul. Celui-ci est enfermé au château de Bouffray à Nantes. Il est suivi peu après par Prelati, Blanchet, Henriet, Poitou et Perrine Martin qui meurt peu de temps plus tard.

LE PROCÈS

Jehan de Malestroi

Durant mois de juillet à octobre 1440, l'homme des événements est Jehan de Malestroi. L'évêque de Nantes, qui est également conseiller auprès de Jean V, est un brillant et subtil théologien, diplomate habile, homme de réflexion, fin psychologue, réfléchi, digne... mais aussi avare. En tant que vassal du duc de Bretagne, c'est un haut fonctionnaire de l'état ducal, un pasteur soucieux de son diocèse et au service de la justice.

Malestroi prend en main la suite de l'affaire, avec une domination et une constance certaine. Jusqu'en 1440, ont afflué auprès de lui nombre de témoignages accablants pour le Maréchal. Mais ce sont surtout les confessions de flanchet qui renforcent la position de Malestroi à l'égard de Gilles.

Les cours

En 1254, le Concile d'Albi a mis en place la procédure inquisitoriale. En septembre 1440, pour l'ouverture du procès retentissant de Gilles de Rais, les deux cours de justice, ecclésiastique et civile, siègent au château de Bouffray à la Tour Neuve. Les contemporains du XV^{ème} siècle se passionnent pour cet événement qui met un grand du Royaume face à des accusations de crimes jugés "*diaboliques*".

Afin d'éviter un transfert incessant de l'accusé d'un tribunal à l'autre, les deux cours séparées, siègent dans le même lieu.

Pour la cour ecclésiastique, Jean V et Malestroi font appel à des gens de valeur : savants, docteurs en théologie, prélats ou dominicains de la Sainte-Inquisition. Cette cour est présidée par l'évêque de Nantes assisté de Jean Blouyn, dominicain, professeur en théologie et délégué par Guillaume Merici, Grand Inquisiteur

de France. Blouyn est aidé par le promoteur Guillaume Chapeillon, curé de Saint-Nicolas-de-Nantes et expert en sorcellerie et en satanisme. Le premier assesseur est le neveu de Malestroi. S'y trouvent également en tant qu'assesseurs Jean Prigent évêque de Saint-Brieuc, Denis de Lohéric évêque de Saint-Lô et Jacques de Pencoetdic, official de la cathédrale de Nantes et bachelier en théologie.

La cour civile est présidée par Pierre de l'Hospital, président de Bretagne et sénéchal de Rennes. L'huissier est Robin Guillaumet, le commissaire est Jean de Teuscheronde, accompagné de trois assesseurs que sont Nicolas Colfteau, Jean Coppegorge et Michel Eveillard. S'y trouvent également Hervé Lévy, sénéchal de Quimper, Robert de la Rivière, licencié en droit et en théologie, Jean Chauvin, un bourgeois de Nantes, Catien Ruytz, Guillaume Groygnet, le sénéchal Robert Piperier et d'autres conseillers spécialement appelés.

Après cet exposé de la composition du tribunal, il est nécessaire de préciser qu'en fait Gilles de Rais est, durant un mois, face à, non pas deux, mais trois cours : la cour ecclésiastique ou *judex ordinarius* de Jehan de Malestroi, la cour civile de Michel de l'Hospital mais également la cour inquisitoriale de Jean Blouyn.

Défense et plaidoyer (19 septembre-15 octobre 1440)

S'il est vrai que de graves accusations parjurent Gilles de Rais, il n'en est pas moins certain que celui-ci, en tant qu'ancien compagnon de Jeanne d'Arc, fait figure de héros aux yeux de ses contemporains. Et si aucune preuve ne vient étayer le moindre soupçon, hormis d'accablants témoignages, le Maréchal peut trouver le moyen de confondre ses juges en faisant appel à Dieu. Lors de la première comparution de Gilles le 19 septembre, le promoteur Guillaume Chapeillon est face à un accusé insolent et sûr de lui. Ainsi s'adresse-t-il le 8 octobre lors de sa seconde comparution:

J'en appelle aux Seigneurs, évêques et vicaire de l'inquisition ainsi que du promoteur.

La réplique de Malestroi est immédiate, cinglante et ingénieuse:

À un appel de ce genre, parce qu'il est frivole et n'est pas présenté par écrit, compte tenu de la cause et des causes de cet ordre, il ne peut être déféré de droit ; c'est pourquoi nous n'y déférons point.

Le 13 octobre, lors de la troisième comparution et de la lecture des 49 articles de l'accusation, Gilles s'empporte et injurie la cour ecclésiastique, refusant de reconnaître ses juges et de prêter serment. L'excommunication est prononcée et l'appel

automatiquement rejeté. Par cette sentence, le procès est canoniquement validé.

Le 15 octobre, lors de la quatrième comparution, l'accusé se retourne et reconnaît la compétence de ses juges ainsi que ses crimes. L'excommunication est levée mais Gilles refuse toujours l'hérésie.

L'audition des victimes (18 septembre-19 octobre 1440)

L'audition des plaintes commence le 18 septembre devant le tribunal civil et le 28 septembre devant le tribunal ecclésiastique où dix plaignants sont entendus hors présence de l'accusé. En tout et pour tout se succèdent 140 témoignages de Nantes, Tiffauges et Machecoul, tous provenant de petites gens.

Les crimes s'échelonnent sur quinze années dans un vaste territoire, durant des guerres ponctuelles et sanglantes. Citons un de ces témoignages :

Item la veuve de feu Regnard Doncte, paroissienne de Notre-Dame-de-Nantes, s'est plainte également que Jean, son fils, fréquentait ladite maison de Suze (...) et n'entendit plus de ses nouvelles (...) Jeanne (...) s'est plainte semblablement que Guillaume, son fils, fréquentait ladite maison de Suze (...) Et elle entendit Maître Briand dire qu'il l'avait vu dans ladite maison pendant sept ou huit jours consécutifs, et qu'ensuite, il ne le vit plus (...) la veuve d'Yvon Kerguen, tailleur de pierre, paroissienne de Sainte-Croix-de-Nantes, s'est plainte qu'elle a donné son fils à un nommé Poitou (...) et depuis lors elle ne l'a plus revu (...) La femme de Pierre Couperie s'est également plainte qu'elle a perdu ses deux fils, l'un âgé de huit ans, l'autre de neuf.

Du 8 au 13 octobre, Jacques de Pentdoedic lit les 49 articles de l'accusation : invocation de démons avec La Rivière et Prelati, alchimie, sodomisations de garçons et filles, égorgements, mutilations, sorcellerie, hérésie, satanisme, crimes et relaps.

L'audition des complices (16-17 octobre 1440)

Gilles de Rais, après l'arrogance du 13 octobre qui lui a valu l'excommunication, bien plus que de laisser le tribunal statuer purement et simplement, porte foi aux témoignages de ses complices, avec une certaine résignation.

Le 16 octobre, Prelati est entendu et révèle avec force détails les méfaits de son protecteur. Les accusations sont rédigées en ces termes :

Lequel [Prelati] trouva un livre en cuir noir, partie en papier,

partie en parchemin et rubriques rouges, lequel livre contenait des invocations aux démons et plusieurs autres choses touchant médecine, astrologie, lequel livre il montra audit Gilles, et après l'avoir regardé, ledit Gilles lui dit qu'il lui prouvât ou expérimentât ledit livre et fit les dites invocations.

Le 17 octobre sont entendus à leur tour Blanchet, Poitou, Jean le Ferron, le marquis de Ceva, Bertrand Paulin, un homme d'arme du Maréchal, Jean Rousseau, Gilles Heaume et frère Jean de Lanté. Le 19 octobre, quinze autres témoins se succèdent.

DÉCLARÉ « COUPABLE »

Le repentir (15-25 octobre 1440)

Le 13 octobre voit Gilles de Rais insultant envers le tribunal ecclésiastique – et donc l'Église. L'excommunication lancée contre lui est un véritable camouflet pour sa foi de chrétien et c'est sans doute pour sauver son âme qu'il se repentit deux jours plus tard. À partir du 15 octobre, Gilles de Rais surprend le tribunal, et même les familles des victimes, en ceci qu'il n'est plus le monstre satanique comme on l'a soutenu mais plutôt un « Saint pécheur » intégralement tourné vers le « Salut ». Voici ce qu'écrivit à ce propos le compte-rendu de la séance du 15 octobre :

Il [Gilles] confessait les crimes et délits connus et méchamment perpétrés ; et des injures et outrages ci-dessus audit évêque de Nantes, à Frère Jean Blouin, vicaire, et autres ecclésiastiques, desquels il avait mal et indiscretement parlé, humblement et en pleurant demanda leur bienveillance et dit s'en repentir.

Suite à l'audition des témoins, Malestroi et Blouyn décident le 20 octobre d'envoyer Gilles à la torture pour "la question canonique". Comme pour Jeanne d'Arc en 1431, Gilles demande et obtient le report de la sentence. Le lendemain, l'accusé avoue devant la cour civile, hors jugement, tous les crimes qui lui sont imputés :

Ledit Gilles de Retz, interrogé, dit et confessa volontairement librement et douloureusement, avoir commis et perpétré le crime et péché de sodomie avec plusieurs enfants, le délit d'homicide, les invocations aux démons, oblations, immolations, promesses et obligations et autres.

Le même jour, il fait ses adieux à Prelati.

Le 22 octobre, le Maréchal répète en jugement ses aveux avec une telle honnêteté et amertume, nous dit Georges Meunier, que lui, ainsi que les amis et parents des victimes éclatent en sanglots.³³

³³ G. Meunier, *Gilles de Rays et son Temps*, éd. N.E.L., Paris, 1949

La confession est longue, minutieuse et à ce point irrécusable que Jehan de Malestroi voile le crucifix durant le repentir de Gilles de Rais :

[II] dit et confessa qu'il perpétra plusieurs grands et énormes



*crimes et délits
contre Dieu et ses
commandements*

*(...) et
principalement en
sa jeunesse,
iniquement contre
Dieu et ses
commandements et
offensant notre
Sauveur à cause
du mauvais
gouvernement*

*qu'il avait eu en son enfance , étant laissé sans frein,poursuivant
tout ce qui lui plaisait et s'attachant à tous les actes illicites ;
prient les assistants ayant des enfants que leurs fils en enfance et
jeunesse ils instruisent dans les bonnes doctrines et vertus.*

En une série d'aveux, le plaidoyer de Gilles au tout début du procès s'est transformé en un vibrant repentir. Le petit peuple ne s'y trompe pas. La rancune a laissé place à une pleine émotion, y compris parmi les plaignants.

Le 25 octobre, la lecture du procès-verbal est accablante : "coupable d'hérésie" et "coupable de crimes et de vices contre nature avec des enfants". De là, la cour ecclésiastique remet Gilles à la cour civile qui condamne l'accusé à une amende de 50 000 écus pour félonie envers le duc de Bretagne, et à être pendu et brûlé, ainsi que ses deux complices, Henriot et Poitou. Devant Pierre de l'Hospital, Gilles de Rais dit :

*Puisque je suis la cause principale des maléfices où j'ai entraîné
mes deux serviteurs, je prie le tribunal de m'accorder la faveur de
mourir avant eux. Je les exhorte de la sorte à bien mourir.*

De même, le Maréchal obtient une procession générale à Nantes ainsi que le dépôt de son corps dans une châsse, portée dans le sépulcre de Notre-Dame-des-Carmes-de-Nantes, avant qu'il ne soit brûlé.

L'EXÉCUTION

Gilles de Rais, le martyr (26 octobre 1440)

De nombreuses personnalités, dont Salomon Reinach³⁴ ou même Voltaire³⁵, ont mis en avant pour le destin et en particulier la fin de Gilles de Rais, une véritable "conspiration" de l'historiographie. Voltaire écrit dans son *Essai sur les mœurs* :

On avait brûler le baron de Cobham, en qualité d'hérétique, et en Bretagne on fit mourir, par le même supplice, le Maréchal de Retz, accusé de magie et d'avoir égorgé des enfants pour faire avec leur sang de prétendus enchantements.



En 1440, Gilles de Rais avait de puissants ennemis comme Jean V ou Jehan de Malestroi. Celui-ci, en effet, avait perdu la bataille de Jean de Beuvron lorsqu'il combattait les troupes françaises et le maréchal. De ce différent d'ordre militaire, le pas fut vite franchi par certains historiens tels que Ludovico Hernandez, d'attribuer à Malestroi un véritable complot contre le baron de Rais.³⁶

Le procès contient en outre des vices de procédure et des lacunes en nombre important qui tendraient à transformer les tribunaux d'octobre 1440 en véritables simulacres : le compte-rendu du procès est le fruit d'une rédaction plus ou moins remaniée. On peut y lire seulement 60 témoignages sur les 150 présentés de facto. De plus, curieusement, Prelati et Blanchet ne sortent qu'avec des peines minimales. Les rumeurs et les ouïes dire abondent. Les fables folkloriques semblent côtoyer les aveux les plus sordides. Enfin, on note l'absence de témoins importants comme Catherine de Thouars, René de la Suze ou même le duc de Bretagne.

C'est à l'aide de ces remarques que les tentatives de réhabilitation tendent à transformer Gilles de Rais en saint, sinon en victime.

³⁴ S. Reinach, *Gilles de Rais (Essai de Réhabilitation)*, in "Cultes, Mythes et Religions", Paris, 1912 ; in "le Signal", 21 octobre 1902 ; in "La Revue des Universités de Belgique", décembre 1904 ; in "Compte-rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres", 13 janvier 1905

³⁵ Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, Paris, 1756

³⁶ Fleuret Fernand, alias Dr Ludovico Hernandez, *Le Procès inquisitorial de Gilles de Rais (Barbe-Bleue) avec un essai de Réhabilitation*, éd. Bibliothèque des Curieux, Paris, 1921

Le supplice

Gille réitère son repentir le 26 octobre. Il se confesse et communie dans une tenue. Le jour de son exécution, à 9 heures, une foule nombreuse attend sur le par vis de la Cathédrale Saint-Pierre. Munis de cierges, parents et amis des petites victimes, paysans et inconnus sont là, taisant leur colère et leur désir de vengeance, faisant acte d'humilité en chantant le *De Profundis*. Autant de gestes classiques pour un homme ou une femme du XV^{ème} siècle.



Le cortège est conduit par Jehan de Malestroi, suivi de Jean V, Pierre de L'Hospital, les juges puis les trois condamnés. Sur la prairie de Biesse sont dressés trois gibets et trois bûchers. La tribune est recouverte d'une draperie noire et blanche, frappée des armes de Bretagne. Y prennent place le duc, l'évêque de Nantes, le chancelier, le président de Bretagne et les Juges. Alors que la foule entonne des cantiques, Gilles se dirige vers le bûcher en encourageant ses deux compagnons, "*leur disant qu'ils fussent forts et vertueux contre les tentations dyaboliques (...) qu'ils eussent telle ardeur et amour de Dieu (...) qu'ils ne craignissent en rien la mort (...) et qu'ils dévoient bien désirer estre hors de ce monde, où n'y avoit que misère, pour aller en gloire perdurable.*"

Laissons Jean de Touscheronde, secrétaire de Pierre de l'Hospital, rapporter les derniers instants de l'exécution : "*Gilles de Rais mourut dans ce repentir. Et avant que le feu n'eût ouvert son corps et ses entrailles, il en fut tiré et le corps fut placé dans un cercueil et porté dans l'église des Carmes de Nantes où il fut enseveli. Et aussitôt Henri et Poitou furent pendus et brûlés, de telle sorte qu'ils furent réduits en poudre. Et ils eurent beaucoup de contrition et de regrets de leurs méfaits, et dans cette contrition et ce regret, ils persévérèrent jusqu'à la fin.*"

Conclusion

De ce bref aperçu de la vie de Gilles de Rais, la vision que l'on a de celui que la légende a nommé "Barbe Bleue" peut paraître paradoxale et complexe, à la fois homme de guerre, croyant et accusé de crimes qui sont restés gravés dans la mémoire collective. Le personnage du Maréchal est à placer dans un contexte social mouvant.

Jeanne d'Arc a propulsé Gilles de Rais parmi les grands et les héros du XV^{ème} siècle, époque brève durant laquelle il a su faire montre de ses dons de guerriers ; sans doute le retour à la paix a-t-il été une des causes de ses méfaits. Certains ont pu y voir aussi l'influence néfaste de son grand-père Jean de Craon. Le procès et l'exécution qu'il magnifie tel un martyr en octobre 1440 devant une foule émue n'est pour lui que le stade normal pour tout bon chrétien qu'il est de purifier une âme qu'il veut humble et parfaite devant Dieu : "*Gilles de Rais mourut en icelle repentance*" dit Jean de Touscheronde en 1440.

La mort de Gilles de Rais est une sorte "d'exorcisme". Pour Charles VII, l'arrestation tumultueuse et l'exécution du puissant baron d'Anjou est un "avertissement" pour les différents fiefs de la France du XV^{ème} siècle. Après les luttes sanglantes de la guerre de cent ans, la France, déjà affaiblies, voit à sa tête un roi comme seul maître. La Renaissance approche à grands pas.

La fin du Maréchal est le symbole sinon le signe de la fin de cette époque prestigieuse, morte dans l'anarchie, et dont le baron de Rais paraît être la représentation fascinante et légendaire.

Annexes

ANNEXE 1 : REPÈRES CHRONOLOGIQUES

- 1380**
Début du règne de Charles VI
Apocalypse d'Angers
Hérésie de Wycliff en Angleterre
- 1392**
Début de la folie de Charles VI
Gerson chancelier de l'université de Paris
- 1393**
Bal des ardents
- 1396**
Défaite de Nicopolis
Mariage de Richard II d'Angleterre avec Isabelle de France
- 1398**
Premières représentations d'un *Mystère de la Passion* à Paris
- 1399**
Richard II est détrôné par Henri de Lancastre (Henri IV)
Jean V devient duc de Bretagne
Dotation par Jeanne la Sage des terres et armes des Rais en faveur de Guy de Laval
Jean Huss recteur de l'université de Prague
- 1404**
Naissance de Gilles de Rais
Mort de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Jean sans Peur lui succède
Reprise de la Guerre de Cent
- 1407**
Jean sans peur fait assassiner Louis d'Orléans, frère de Charles VI
Guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons
Frères Limbourg, *Très riches Heures du Duc de Berry*
Christian de Pisan, *Livre des faits et bonnes œuvres du roi Charles V*
- 1408**
Jehan de Malestroi chancelier de Bretagne
- 1409**
Concile de Pise. Trois papes en Occident
- 1413**
Mort d'Henri IV d'Angleterre et avènement de son fils Henri V
Émeutes cabochiennes à Paris
- 1415**

- Bataille d'Azincourt (25 octobre)
Mort de Marie de Craon, mère de Gilles de Rais
Mort de Guy II de Laval, père de Gilles de Rais
Tutelle à Jean de Craon, grand-père maternel
Concile de Constance (1414-1417)
Martin V élu pape
Fin du Grand Schisme
- 1418**
Entrée des Bourguignons à Paris
Massacre des Armagnacs
Mort de l'alchimiste Nicolas Flamel, alchimiste
Dernières prédications de saint Vincent Ferrier
- 1419**
Assassinat de Jean sans Peur à Montereau (10 septembre)
Philippe le Bon duc de Bourgogne
- 1420**
Traité de Troyes
Henri V épouse Catherine de France.
Guerre en Bretagne
Dévastations dans le pays de Rais
Gilles de Rais enlève Catherine de Thouars
- 1422**
Mort d'Henri V (août)
Mort de Charles VI le Fou (octobre)
Henri VI (10 mois) proclamé "roi de France et d'Angleterre". Régence de son oncle Bedford
La France du sud de la Loire reconnaît Charles VII "roi de France"
Mariage public de Gilles de Rais avec Catherine de Thouars
- 1424**
Défaite de Charles VII à Verneuil
- 1425**
Richemont connétable de France
Défaite de Saint Jean de Beuvron
Gilles de Rais à la cour de Charles VII
"Danse macabre" au cimetière des Innocents à Paris
- 1427**
Campagne de Gilles de Rais dans le pays manceau
Thomas a Kempis, *Imitation de Jésus-Christ*
Poitou entre au service de Gilles de Rais
- 1429**
Jeanne d'Arc à Chinon (mars)
Pacte entre Gilles de Rais et La Trémoille (avril)
Jeanne d'Arc et Gilles de Rais à Orléans (mai)

- Gilles de Rais avec Jeanne d'Arc
Jeanne "d'Arc à Patay (juin)
Gilles de Rais Maréchal
Jeanne d'Arc à Reims (juillet)
Défaite de Paris (septembre)
Gilles de Rais quitte Jeanne d'Arc
Naissance de Marie de Rais
- 1430**
Jeanne d'Arc capturée à Compiègne
Naissance de François Villon
- 1431**
Procès et mort de Jeanne d'Arc (31 mai)
Gilles de Rais près de Rouen à Louviers
- 1432**
Bataille de Lagny
Mort de Jean de Craon
Création de l'université de Poitiers
Début vraisemblable des premiers meurtres d'enfants par
Gilles de Rais
- 1433**
Disgrâce de la Trémoille
Fin de la carrière militaire de Rais
Expédition avortée en Bourgogne
Rais à Orléans
- 1435**
Paix d'Arras avec le duc de Bourgogne
Les écorcheurs (1435-1444)
Second séjour à Orléans de Gilles
Célébrations du *Mystère d'Orléans*
Fondation de la chapelle des Saints-Innocents de
Machecoul
Lettres d'interdit de Charles VII
- 1436**
Entrée de Richemont à Paris
- 1437**
Pragmatique Sanction
Reprise de Champtocé par Gilles
Transfert de squelettes
Arrivée de Prelati à Tiffauges
- 1439**
Début de la rumeur publique contre Gilles de Rais
Début des invocations de Prelati (été)
Rencontre de Gilles et du Dauphin Louis (Louis XI)
Installation à Machecoul

1440

Nicolas de Cues, *De docta ignorantia*
Procès de Gilles de Rais (15 mai-25 octobre)
Exécution de Gilles de Rais (26 octobre)

1443

Mort de Malestroi

1448

Création du corps des francs archers

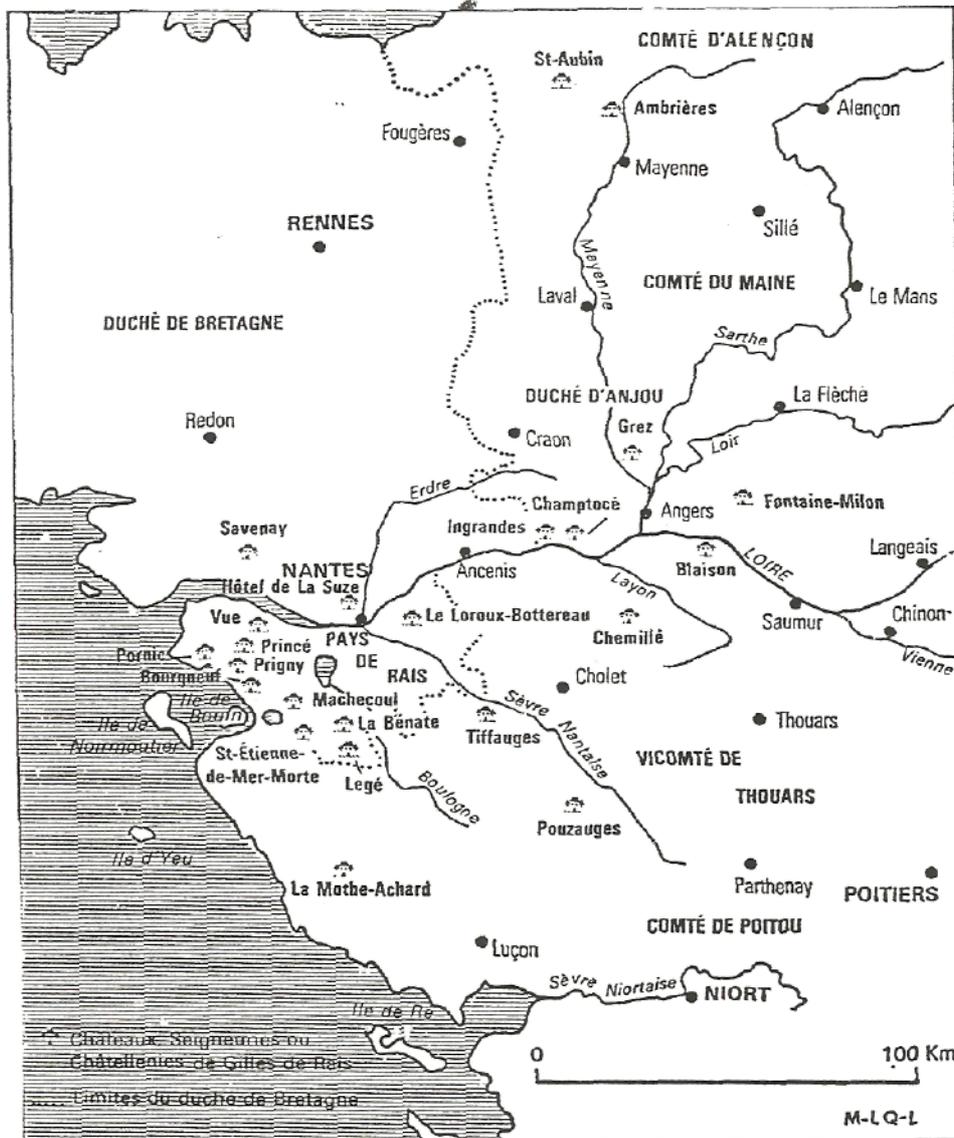
1450

Victoire de Formigny

1453

Prise de Constantinople par les Turcs
J. Fouquet, *Portrait de Charles VII*
Passion d'Arnould Gréban

ANNEXE 2 : CARTE L'ANJOU ET LES TERRES DE GILLES DE RAIS



ANNEXE 3 : GÉNÉALOGIE DE GILLES DE RAIS

<u>Généalogie de Gilles de Rais</u>		
<u>Montmorency-Laval</u>		<u>Craon</u>
----- Jeanne la Folle-ép.-Foulques de Laval (oncle de <u>Jeanne la Sage</u> , descendante des Rais)		Pierre de Craon ép. Catherine de Machecoul
1*Jeanne de Montmorency-ép.- <u>Guy de Laval I</u> 2*Tiphaine de Husson, nièce de Du Guesclin		<u>Jean de Craon(+1432)</u> ép. 1) <u>Béatrice de Rochefort.</u>
	<u>Guy II de Laval-ép.</u> (+1415)	<u>Marie de Craon</u> (+1415)
<u>Béatrice de Montiean</u> ép.1) <u>Milet de Thouars</u> 2) <u>J. meschin de La Rocheaureault</u>		2) <u>Anne de Sillé</u> Amaury(+1415)
<u>Catherine de Thouars-1)ép.</u> 2)ép.en 1441 Jean de Vendôme, vidame de Chartres (*Tiffauges)	<u>Gilles de Rais</u> (1404-1440) Marie de Rais (1429-1457)	<u>René de La Suze(1407-1473)</u>
Anne de Sillé, mère de Béatrice de Thouars d'un premier mariage et femme de Jean de Craon d'un second mariage.		

ANNEXE 4 : FAC-SIMILÉ DES DOCUMENTS ORIGINAUX DU
PROCÈS DE GILLES DE RAIS EN 1440

Archives départementales de Loire-Atlantique, E.189

Wilhelmus. Respondeo literas inspectas. Johannes
permissione divina et sancte sedis apostolice gratia Episcopus Namneten
Salutem in domino et fidem ipsius presentibus adhibere. Notum
facimus per eisdem. Nos Henricus de Arce Namneten in eisdem
parochia Egidius de Ayre infra scriptis sermo in domo vulgariter
nominatum de Sura morabatur et parochianus eiusdem ecclesie
existit et alias infra scriptis parochiales ecclesie visitari
sancti publici et frequenter punitis referente et damna infamato
Lone et discretis personis. Regalis vocis dyonisi de le
manon de Felice deffinit Reginaldi douero ipse beate marie.
Johanne vocis canonicus delet. Sancti dyonisi. Johanne gubert
et eius vocis sancti Vincentii. Mathie relicte deffinit eorum
Lionen sancte conne Namneten. Johanne vocis Johanne daret.
sancti similiai pre Namneten et theoffame vocis eorum le
charrenier. Sancti clementis et muros Namneten ecclesia
parochialium parochiane. Cum testibus sine dubio ipse
ecclesia et alias voluit discretis variis et personis non suspectis
quos cum super infra scriptis et alias nos ipse ecclesie visitari
Efficiam visitationis huiusmodi tantentibus examinat scilicet
aliquos. Comparavit ac per eos depositiones inter cetera
actis constat. Nobilem virum dominum Egidium de Fays
militem dicti loci domini et Baronem. Subditis et iusticia
viri. Multiples pueros innocentes perse et quosdam suos
omphres ligulasse inuenisse et inhumane conradisse
cum eis contra naturam inuenisse et vitam sordine
commississe de hereticam demonum invocatione scire et sermo
scasse et fieri potuisse. et et iuruisse. et alisse et cum
ipse pactum scasse aliaq. et inuicem in huiusmodi via
perpetuasse et in pluribus et diuersis aliorum et commissario
sive procurator. nos visitari didicimus deo Egidium
de fays permississe perperuisse et alia flagitiose in diuersis
via commississe. Super quibus publice et notorie expedit bonos



sententiam diffinitivam quia fecimus in hinc scriptis pronunciam
 decernimus et declaramus te Egidium de Wye supradictum coram no
 personaliter in iudicio comparere. Comen et virum contra nati
 cum liberis virisq; regis more seditiosos Necnon sacrilegi
 et violatione civitatis ecclesiastice commississe nequiter et ppetr
 ob h qz te in hinc scriptis excoicamus et alias penas hinc in
 visse decernimus. Utrovisq; per nos puniendi fore salubi
 et corrigendum puniriq; et corrigi debere prout iura vol
 et canonice sanctiones 1)

In quorum omni et singulare fidem et testimonium premissis
 presentibus lras nras seu presens publicum instrumentum sententi
 nras huiusmodi in se continen seu continens. Per Johann
 de Plucto Johannem filium Nicolai gerardi et Guillelm
 lesne Notarios publicos et cause et causaz huiusmodi con
 nobis scribas instrascriptos subscripti et publicari mandamur
 Sigilloz eoz nri Johannis Epi Namneten supradicti et conve
 ordinis sui predicatoz Namneten ad nri fidei Johannis ble
 supram huiusmodi supradicti Regiam cu pmo de presen
 pre huiusmodi supradicti officio circumsis. Inssimus et fecim
 et fecimus assensum communi. Lere late et inscriptis pr
 gate. Fecim huiusmodi nre sentencie diffinitive de mand
 nro per vicarium nri Jacoby de penoetdie doctoris et offic
 Namneten supradicti. In quodam aula magna superioris cas
 tregis nri dicitur Namneten nre huiusmodi hora ter
 ad hinc huiusmodi nre huiusmodi seden. Sub Anno allatin
 dni millesimo quingentesimo quadagesimo. Inditione
 Die tertiis mensis martii. In curia archiepiscopali in maxima
 mensis. Datum. Pontificatus sanctissimi in xpo patris

BIBLIOGRAPHIE

Documents archivistiques

Archives départementales de Loire-Atlantique à Nantes :

- Lettres de Gilles de Rais, 1438, E.174
- Documents originaux du procès -de Gilles de Rais, 1440, E.189
- P. Marchegay, *Cartulaires des Sires de Rais*, Paris, 1857, 110 J Br in-8°, 461
- P. Marchegay, Lettres de Charles VII concernant Gilles de Rais, in *Revue des Provinces de l'Ouest*, tome 2, 1856
- J. B. de Vaivre, sceau pour sauf-conduit de Gilles de Rais Rais, in *Archivum Heraldicum*, Br in-4° 604

Ouvrages généraux

Jacques Bainville, *Histoire de France*, éd. Fayard, Paris, 1924

André Chédeville, *La France au Moyen-âge*, éd. PUF, Que sais je ? Paris, 1973

J.F. Lemarignier, *La France Médiévale, Institutions et Société*, éd. Armand Colin U, Paris, 1970

Emmanuel Bourassin, *Pour comprendre le XV^{ème} siècle*, éd. Tallandier, Paris, 1989

Jean Favier, *La Guerre de Cent Ans*, éd. Fayard, Paris, 1980

Bertrand Schnerb, *Les Armagnacs et les Bourguignons*, éd. Passé simple, Perrin, Paris, 1988

R. Pernoud, *Vie et Mort de Jeanne d'Arc*, éd. Hachette, Paris, 1954

Martin Erbostoser, *Les Hérétiques au Moyen-âge*, éd. Presses du Languedoc/Max Chaleil, Paris, 1988

Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, Paris, 1756

Jean Palou, *La Sorcellerie*, éd. PUF, Que sais je ? 1966

Jérôme-Antoine Rony, *La Magie*, éd. PUF Que sais je ? 1968

François Dornic, *Histoire de l'Anjou*, éd. PUF Que sais je? 1971

François Lebrun, *Histoire vue de l'Anjou, textes choisis et annotés, 987-1789*, éd. Siraudeau et Cie, Angers, 1960

André Joubert, *Histoire de la Baronnie des Craon, 1382-1626*, éd. Germain et G. Grassin, Angers, 1888, éd. Émile Le Chevalier, Paris, 1888

Gilles de Rais et Barbe-Blette-:

Albert Jean, *Le Secret de Barbe-Bleue, Gilles de Rais*, éd. Sfelt,

Paris, 1950

P. Anthony, *Anne Boleyn*, éd. Robert Laffont, Paris, 1985

G. Bataille, *Le Procès de Gilles de Rais*, éd. J.J. Pauvert, Paris, 1965

M. Bataille, *Gilles de Rais*, éd. Culture Art Loisirs, Paris, 1966

F. H. Bernelle, *La Psychose de Gilles de Rais, sire de Laval, Maréchal de France*, thèse doctorat de médecine, Paris, 1910

A. Billaud, *Le Château de Gilles de Rais et son Histoire*, Fontenay le Comte, 1957

G. Bordonove, *Gilles de Rais*, éd. Club des éditeurs, Paris, 1960

G. Bordonove, *Requiem pour Gilles*, éd. Julliard, 1961

Abbé E. Bossard, *Gilles de Rais, Maréchal de France, dit Barbe-Bleue*, 1404-1440, Paris, 1885

Abbé E. Bossard et De Moulde, *Gilles de Rais*, Paris, 1886

Abbé A. Bourdeaut, Champtocé, *Gilles de Rais et les Ducs de Bretagne*, Rennes, 1924

J. Bressler, *Gilles de Rais ou la Passion du Défi*, éd. Payot, Paris, 1981

F. Charpentier, *Gilles de Rais Cavalier servant Jeanne d'Arc – Une page de l'histoire du XV^{ème} siècle, Jeanne d'Arc et Gilles de Rais dit Barbe-Bleue*, éd. Lafilye, Vannes, 1909

E. Coarer-Kalondan, *La Scandaleuse Affaire Gilles de Rais (essai de réhabilitation)*, éd. du Scorpion, Paris, 1961

DL Cordebard, *Véritable Histoire de l'Homme à la Barbe-Bleue*, éd. Le Temps qu'il fait, 1986

Ch. Coubard, *Gilles de Rays*, in Revue "Aesculape", Paris, 1931

M. Dubu, *Gilles de Rais, Magicien et Sodomiste*, éd. Presses de la Cité, Paris, 1945

H. Dufour, *La dernière Femme de Barbe-Bleue*, éd. Grasset, Paris, 1976

S. Fasquelle, *Victoire et la fille de Barbe-Bleue*, éd. Presses de la Cité, Paris, 1974

Fleuret Fernand, alias Ludovico Hernandez, *Le Procès inquisitorial de Gilles de Rais (Barbe-Bleue) avec un essai de réhabilitation*, éd. Bibliothèque des Curieux, Paris, 1921

Funck-Brentano, *La véritable Histoire de Barbe-Bleue*, in "Mes Loisirs!", 15 juillet 1919

E. Gabory, *La Psychologie de Gilles de Raiz*, in Revue "Bas-Poitou"

E. Gabory, *La Vie et la Mort de Gilles de Rais (dit à tort Barbe-Bleue)*, éd. Perrin, Paris, 1932

Grimm, *L'Oiseau Ourdi (Barbe-Bleue)*, éd. Grasset, Paris, 1984

- A. Gueraud, *Gilles de Rays*, Nantes, 1855
A. Gueraud, *Notice sur Gilles de Rays*, Nantes, 1855
P. Guth, *Le Retour de Barbe-Bleue*, éd. Mercure de France, Paris, 1990
M. Hérubel, *Gilles de Rais*, éd. Perrin, Paris, 1982
M. Le Coz, *Gilles de Raiz ou la Confession imaginaire*, éd. Seuil, 1989
Ch. Lemire, *La Barbe-Bleue de la Légende et de l'Histoire* Paris, 1886
L. M. Linarès, *Sous la Coupe de Barbe-Bleue*, éd. Tallandier, Paris, 1979
P. Marchegara, *Récit authentique de l'Exécution de Gilles de Rays*
G. Meunier, *Gilles de Rays et son Temps*, éd. N.E.L., 1949
Mourain de Sourdaval, *Les Seigneurs de Rais*, Paris, 1845
C. Perrault, *Barbe-Bleue*, éd. Humoristes Associés
C. Perrault, *Contes*, éd. Hachette, Paris, 1979
R. Planchon, *Gilles de Rais*, éd. Gallimard, Paris, 1975
S. Reinach, *Gilles de Rais (Essai de réhabilitation)*, in "Cultes, mythes et religions", Paris, 1912, in "Le Signal", 21 octobre 1902, in "La Revue des Universités de Belgique", décembre 1904, in "Compte-rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres", 13 janvier 1905
P. Reliquat, *Le Moyen-âge, Gilles de Rais Maréchal, Monstre et Martyr*, éd. Belfond, Paris, 1982
J. de Roche-Sèvre, *Les Derniers Jours de Barbe-Bleue*, éd. Grimaud, 1888
Strezova Mila Simeonova, *Gilles de Rais, étude médico-légale et psychiatrique*, thèse doctorat
M. Tournier, *Gilles et Jeanne*, éd. Gallimard, Paris, 1983
N. Valois, *Le Procès de Gilles de Rais*, in "Bulletin de la Société de l'Histoire de France", Paris, 1912
R. Villeneuve, *Gilles de Rays, une grande figure diabolique*, éd. Denoël, Paris, 1955
Vonnegut, *Barbe-Bleue*, éd. Grasset, Paris, 1988
Vicomte Walsh, *Le Fratricide ou Gilles de Bretagne, Chronique du XV^{ème} siècle*, éd. Bibliothèque morale et instructive, Paris, 1858

TABLE

<i>INTRODUCTION</i>	4
<i>Les premières années (1404-1428)</i>	5
Gilles de Rais et son époque	5
Sous le signe de la Guerre de cent ans.....	5
Des désordres inquiétants pour l'avenir.....	6
Du Grand Schisme au Concile de Constance.....	6
Une société meurtrie.....	6
Et la foi ?	8
L'enfance des Gilles de Rais	8
Craon-Laval-Rais, une longue tradition seigneuriale.....	8
Les premières années d'un jeune aristocrate (1404-1415).....	9
1415.....	9
Le tuteur Jean de Craon.....	10
Un mariage hors du commun (1420-1423).....	10
L'affaire Béatrice de Montjean (1423).....	11
Gilles de Rais, mercenaire et prodigue (1420-1428)	11
Le guerrier (1420-1426).....	11
Le prodigue (1426-1428).....	12
De la guerre de cent ans à la guerre civile (1422-1429)	13
Le Dauphin « bâtardisé ».....	13
Jeanne d'Arc et la légende (1428-1429).....	14
D'Orléans à Reims (1429).....	14
La consécration (1427-1429)	15
Calculs et pouvoir.....	15
Gilles de Rais et la fascination de Jeanne.....	15
Un simple soldat.....	15
La consécration (1429).....	16
La Chute (1429-1436)	16
De Paris à Rouen (1429-1431).....	16
De nouvelles luttes (1431-1432).....	16
<i>Le « tueur en série »</i>	18
Les ruptures	18
La mort de Jean de Craon (1432).....	18
La ruine (1434-1437).....	19
Premières menaces (1435-1437).....	19
Les faits	20
Des rumeurs.....	20
Les victimes.....	20
Les complices.....	21
Le rôle de la magie et de l'alchimie.....	21
François Prelati.....	21
<i>le « Martyr »</i>	23
Les arrestations	23
Justice et conspiration (mai-septembre 1440).....	23
L'entrevue de juillet.....	23
L'arrestation (juillet-septembre 1440).....	23
Le procès	24
Jehan de Malestroi.....	24

Les cours.....	24
Défense et plaidoyer (19 septembre-15 octobre 1440).....	25
L'audition des victimes (18 septembre-19 octobre 1440).....	26
L'audition des complices (16-17 octobre 1440).....	26
Déclaré « coupable ».....	27
Le repentir (15-25 octobre 1440).....	27
L'exécution.....	29
Gilles de Rais, le martyr (26 octobre 1440).....	29
Le supplice.....	30
<i>Conclusion</i>.....	31
<i>Annexes</i>.....	32
Annexe 1 : Repères chronologiques.....	33
Annexe 2 : Carte l'Anjou et les terres de Gilles de Rais.....	37
Annexe 3 : Généalogie de Gilles de Rais.....	38
Annexe 4 : Fac-similé des documents originaux du procès de Gilles de Rais en 1440	39
Bibliographie	41